



Règlement Intérieur

CEM'DANSE BIARRITZ

I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION CEM'DANSE

CEM'Danse Biarritz est une association de loi 1901 gérée par des bénévoles, dont le siège social se situe 42 Avenue Maurice Trubert 64200 Biarritz.

L'association s'adresse aux adultes amateurs. Elle a pour objet de promouvoir et rendre accessible la danse classique ainsi que les pratiques artistiques et culturelles s'y rapportant. Elle contribue ainsi au développement des activités artistiques et sportives dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse.

Les cours ont lieu dans des studios répondant aux normes en vigueur principalement situés dans les **locaux du studio Syntonie sis 10 allée des artisans ZA du Redon 64600 Anglet** ainsi que dans la salle multi-activités du **rez-de-chaussée des Studios de Danse de Biarritz 2 boulevard de Cascais 64200 Biarritz**.

L'enseignement est dispensé par un professeur ancienne danseuse professionnelle titulaire du diplôme d'état de professeur de danse classique et du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des Conservatoires Nationaux.

Le cursus proposé aux adultes comprend :

- Pour tous** : la barre au sol
- Niveau Préparatoire** : cours classique
- Niveau Moyen** : cours classique

Les tarifs des cours collectifs sont institués annuellement. Ils sont transmis au travers de documents informatifs officiels via e-mail, WhatsApp ou encore présents sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram mais également sur le bulletin d'inscription soumis à ses adhérents chaque début de saison.

II : INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue au début du mois de septembre, peut se faire par voie dématérialisée sur l'adresse mail de l'école ou directement en main propre auprès du professeur.

Les cours sont dispensés sur une période de 33 semaines de mi-septembre à fin juin (début juillet selon calendrier). **L'inscription ne sera validée qu'après la remise de l'intégralité des documents inhérents à celle-ci ainsi que le règlement de la totalité de l'année.**

Les pièces demandées sont les suivantes :

- La **feuille d'inscription remplie, datée et signée** par l'adhérent
- Un exemplaire du **règlement intérieur daté et signé** par l'adhérent
- Un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la danse classique.
- Une **attestation d'assurance de responsabilité civile et accidents** corporels prenant en charge les dommages encourus ou causés par l'adhérent
- Le **versement intégral du montant global des cours**

L'adhérent ne pourra prétendre à une réinscription auprès de l'association qu'une fois l'année précédente acquittée.

III : TARIFS ET MODE DE REGLEMENT

Tous les cours sont intégralement à la charge de l'adhérent et payables d'avance en début d'année.

Les règlements par chèque doivent être rédigés à l'ordre de **CEM'DANSE BIARRITZ** et doivent impérativement être en nom propre.

Plusieurs modalités de règlement vous sont proposées :

- Le **paiement dans son intégralité** lors de l'inscription
- Le **paiement trimestriel** correspondant à l'encaissement immédiat du droit d'adhésion et du mois de septembre ou mois en cours, puis 3 chèques en Octobre, Janvier et Avril tous libellés à la même date et remis lors de l'inscription en accompagnement du dossier, ils seront déposés en banque selon l'échéancier préétabli
- Le **paiement mensuel** correspondant à l'encaissement immédiat du droit d'adhésion et du mois de septembre ou mois en cours, suivi de 9 chèques libellés à la même date qui seront déposés en banque d'Octobre à Juin.

Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Dans certains cas néanmoins et en accord avec le professeur et le bureau de l'association, toute absence justifiée, par un certificat médical, ou pour une raison annexe telle que déménagement ou mutation professionnelle pourra donner lieu à un remboursement ou au rattrapage des cours manqués.

IV : RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les adhérents sont placés sous la responsabilité du professeur exclusivement sur le temps des cours. Les adhérents ont obligation d'être titulaire d'une assurance garantissant leur responsabilité civile. L'association ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de perte, de vol d'effets personnels survenus au sein des locaux. En cas d'urgence médicale les élèves autorisent le professeur ou tout autre intervenant de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel au SAMU ou pompiers...).

V : DROITS A L'IMAGE ET DROITS INFORMATIQUES

Des photographes ou vidéastes sont susceptibles d'intervenir durant les cours, dans le cadre d'une éventuelle création de supports visuels de communication interne ou externe (site internet, réseaux sociaux...)

Les droits à l'image et droits informatiques sont proposés dans le bulletin d'inscription fourni à tous les adhérents.

Dans le cadre de la réglementation « **informatique et libertés** », les adhérents conservent le droit d'accès à tout document et données personnelles enregistrées. L'association CEM'DANSE s'engage à ne pas diffuser les coordonnées des personnes et peut les détruire sur simple demande.

VI : ENGAGEMENT DES ELEVES ET CONDUITE A RESPECTER

Les adhérents sont invités à se présenter à l'heure en cours dont l'horaire est prédéfini dans le planning joint au bulletin d'inscription.

Toute absence prolongée doit être signalée par l'adhérent (06.89.56.81.82 / cemdansebiarritz@gmail.com).

Il est demandé à tous les adhérents, de respecter les locaux et les règles de fonctionnement liées à l'enseignement de leur discipline.

En cas de comportement portant atteinte au bon fonctionnement de l'association CEM'DANSE BIARRITZ, le professeur ou les membres du bureau se réservent le droit de refuser le retour de l'adhérent responsable. L'association ne saurait être dans l'obligation de rembourser partiellement ou en totalité la cotisation et le coût de la formation.

VII : CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Des circonstances peuvent empêcher l'accès du public à la salle de danse (épidémie style covid). Un protocole sanitaire pourra être imposé afin de respecter les mesures décidées par les autorités.

Je certifie par la présente signature avoir pleinement pris connaissance du règlement intérieur inhérent au bon fonctionnement de l'association CEM'DANSE BIARRITZ.

Nom/Prénom :

Signature :